
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 3 novembre 2015, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Daniel Palardy et Claude Lacasse formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée de la conseillère Sylvette Savaria.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015-11-155

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 octobre 2015 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2015
 - d) Rapport annuel de monsieur le maire - Dépôt
 - e) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Déneigement du stationnement du Centre communautaire et des bornes-fontaines 2015-2016
 - c) Nettoyage et rangement de la cuisine communautaire
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante
 - b) Avis de motion – Règlement n° 293 sur la prévention des incendies
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable
 - c) Budget de l'AIBR 2016
 - d) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte
- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante

b) Transport adapté – Grille tarifaire 2016

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport des représentants
- b) Avis de motion – Règlement n° 275-2 (Projet) modifiant le Plan de zonage, la zone I-1 et la zone Re-2

10- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

11- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial, au Comité de la bibliothèque et au Comité des loisirs pour les activités tenues à l'occasion de la fête de l'Halloween
- c) Fête nationale 2016 – Réservation de chapiteaux
- d) Installation d'un cabanon au parc Calixa-Lavallée

12- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Entretien de la patinoire 2015-2016

13- AUTRES DOSSIERS

- a) Club St-Luc – Contribution

14- CORRESPONDANCE

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015 – ADOPTION

2015-11-156

Il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 6 octobre 2015

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2015-11-157

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2015 au montant de 62 174,37 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 3 novembre 2015 au montant de 62 174,37 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2015

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

d) Rapport annuel de monsieur le Maire – Dépôt

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, monsieur le maire Daniel Plouffe dépose son rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2015.

e) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

2015-11-158

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec à l'effet que le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs des revenus et dépenses pour la période écoulée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE des états comparatifs pour la période écoulée tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous indique que les travaux de rénovation de la salle communautaire et de la cuisine communautaire sont maintenant terminés et malgré un léger dépassement des coûts tout est satisfaisant.

b) Déneigement du Centre communautaire et des bornes-fontaines 2015-2016

2015-11-159

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans le journal « L'Oiseau-Mouche », édition d'octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues et ouvertes par le directeur général et secrétaire-trésorier le 22 octobre 2015 à 11h30 suivant la procédure établie au devis ;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions sont conformes au devis ;

CONSIDÉRANT que la soumission présentée par Monsieur Philippe Moreau au montant de 2 250,00 \$ plus taxes est la plus basse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

DE CONFIER à Monsieur Philippe Moreau le déneigement du centre communautaire et des bornes-fontaines pour la saison 2015-2016 pour un montant de 2 250,00 \$ plus taxes ; le paiement sera effectué en cinq (5) versements égaux payable entre décembre 2015 et avril 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

c) Nettoyage et rangement des équipements de la cuisine communautaire

2015-11-160

CONSIDÉRANT que le 28 octobre dernier, des bénévoles sont venues pour nettoyer et ranger dans les armoires et tiroirs les appareils, batteries et couverts nécessaires pour l'utilisation de la cuisine,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses plus sincères remerciements aux bénévoles qui ont donné un après-midi de leur temps afin que la cuisine communautaire soit prête à recevoir sa clientèle.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

En l'absence de Madame Sylvette Savaria, monsieur le maire Daniel Plouffe nous informe qu'en réponse à la volonté de scission des villes de Chambly et Richelieu de la RPIRSL et d'être desservies par la Sûreté du Québec le ministère de la Sécurité publique a décidé de maintenir la régie telle quelle jusqu'en 2020.

b) Avis de motion – Règlement n° 293 sur la prévention des incendies

2015-11-161

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Ghislain Beauregard qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le règlement n° 293 relatif à la prévention des incendies. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard nous confirme que les panneaux d'interdiction d'utilisation des freins moteurs ont été installés et les nids de poule ont été réparés. Monsieur Beauregard demande au directeur général la confirmation d'interdiction de stationnement sur les rues municipales en période hivernale.

b) Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier pour l'année 2014, lequel a été approuvé par le MAMOT suivant une communication en date du 6 octobre 2015.

c) Budget de l'AIBR 2016

2015-11-162

CONSIDÉRANT qu'une copie du budget pour l'année 2016 de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE dudit budget et de transmettre une copie de la présente résolution à la Régie.

ADOPTÉE

d) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte

2015-11-163

CONSIDÉRANT la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier dans le dossier numéro 00023445-1 – 59030 (16)- 2015-07-27-6, telle que confirmée dans la lettre du 3 août 2015 ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et résolu unanimement :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 5 900\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

b) Transport adapté – Grille tarifaire 2016

Les membres du conseil prennent connaissance de la grille tarifaire adoptée par le conseil de la MRC de Marguerite-D'Youville à son assemblée du 8 octobre 2015, résolution numéro 2015-10-293.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Monsieur Bruno Napert nous rappelle qu'une assemblée du Comité consultatif d'urbanisme a été tenue concernant une demande de changement de zonage pour inclure dans la zone I-1 le lot 4 833 858 et que le Comité recommande au Conseil de prendre les dispositions pour procéder au changement demandé.

b) Avis de motion – Règlement n° 275-2 (Projet) modifiant le Règlement de zonage (n° 275), le Plan de zonage, la zone I-1 et la zone Re-2

2015-11-164

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le règlement n° 275-2 relatif à la modification du Règlement de zonage (n° 275), le Plan de zonage, la zone I-1 et la zone Re-2. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Pierre St-Louis nous informe des principales activités qui seront tenues au courant de novembre. Le Comité de la bibliothèque a organisé deux activités ; le 14 novembre de 10h00 à 11h30, il y aura une activité de jeux à la bibliothèque et le 28 novembre à 10h30, toujours à la bibliothèque, Monsieur Louis Émond racontera la légende de Jos Violon.

Le 15 novembre il y aura le premier « Brunch du dimanche » de la saison.

b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial, au Comité de la bibliothèque et au Comité des loisirs pour les activités tenues dans le cadre de la fête de l'Halloween

2015-11-165

CONSIDÉRANT les activités spéciales organisées sur les lieux du four à pain communautaire par le Comité culturel et patrimonial le 31 octobre et à la salle communautaire par le Comité des loisirs (décoration de citrouilles) et le Comité de la bibliothèque (la Zoo mobile), toutes deux le 24 octobre, à l'occasion de la fête de l'Halloween et le grand succès remporté à ces occasions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et résolu unanimement :

QUE le Conseil offre ses plus chaleureuses félicitations et remerciements au Comité culturel et patrimonial, au Comité des loisirs et au Comité de la bibliothèque et à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et à la tenue de ces activités.

ADOPTÉE

c) Fête nationale 2016 – Réservation de chapiteaux

2015-11-166

CONSIDÉRANT la réservation de chapiteaux faite auprès de Les chapiteaux Maska pour 1 chapiteau 20X40 et 2 chapiteaux 15X15 pour la fête nationale 2016 ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Les chapiteaux Maska au montant de 1 092,26 \$ taxes incluses et que cette soumission prévoit un dépôt de 300 \$ pour confirmer la réservation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général à confirmer la réservation des chapiteaux et à payer le dépôt demandé pour cette confirmation.

ADOPTÉE

d) Installation d'un cabanon au parc Calixa-Lavallée

2015-11-167

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire qu'un cabanon soit installé au parc Calixa-Lavallée afin d'y conserver tous les outils et équipements nécessaires à l'entretien et au fonctionnement du four à pain communautaire ;

CONSIDÉRANT qu'une soumission au montant original de 3 325,00 \$, pour un cabanon modèle Atelier standard 8' X 10'. a été présentée par Coupoles & Structures Missisquoi et que cette soumission a fait l'objet d'un crédit de 10% soit 332,50 \$ pour un montant de 2 992,50 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ fasse l'acquisition du cabanon proposé pour les prix et conditions énoncés à la soumission, et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à émettre un chèque au montant de 700,00 \$ afin d'en garantir la réservation.

ADOPTÉE

12- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse nous signale que les travaux d'aménagement des équipements sportifs au chapiteau de la SACV sont maintenant terminés, de même que l'aménagement du skate park.

Pour l'an prochain, nous commençons à étudier la possibilité d'installer de nouvelles bandes pour la patinoire.

b) Entretien de la patinoire 2015-2016

2015-11-168

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié dans le journal *L'Oiseau-Mouche*, édition d'octobre ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Transport C. Jacques et Fils Inc. au montant de 4 700,00 \$ plus taxes pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire pour la saison 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Madame Nicole Brousseau au montant de 1 300,00 \$ plus taxes pour l'enlèvement de la neige à la patinoire pour la saison 2015-2016 ;

CONSIDÉRANT qu'aucune autre soumission n'a été reçue et que ces soumissions rencontrent les exigences du devis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

DE CONFIER à Transport C. Jacques et Fils Inc. l'arrosage et l'entretien de la patinoire pour la saison 2015-2016 pour un montant de 4 700,00 \$ plus taxes et à

Madame Nicole Brousseau l'enlèvement de la neige pour la même période pour un montant de 1 300,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

13- AUTRES DOSSIERS

a) Club St-Luc – Contribution

2015-11-169

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Calixa-Lavallée a accepté de verser une contribution au Club St-Luc Verchères l'an dernier ;

CONSIDÉRANT l'importance des services rendus en matière de transport, d'accompagnement et d'équipements à la population ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et résolu à l'unanimité

DE VERSER au Club St-Luc Verchères, un montant de cinquante dollars (50\$).

ADOPTÉE

14- CORRESPONDANCE

Le directeur général fait part de la correspondance reçue et, entre autres, de la lettre de démission du concierge.

Une offre d'emploi sera mise à la poste incessamment afin d'inviter les calixois et calixoises à présenter leur cv et signifier leur intérêt pour ce poste.

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Madame Nicole Brousseau, l'une des soumissionnaires pour le déneigement du stationnement du centre communautaire, s'informe s'il existe une grille d'évaluation qui tient compte de critères autres que le prix comme le fait de résider à Calixa-Lavallée.

Monsieur Daniel Gamache remercie le Conseil pour la remise de certificats à des citoyens qui se sont démarqués en consacrant leur temps et leurs efforts à une activité, un loisir ou un sport. Ce geste a été très apprécié et il est souhaitable qu'il se répète au cours des prochaines années.

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-11-170

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h25.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et Secrétaire-trésorier